

# Association pour le Développement Durable du Bassin d'Arcachon



Le Président

à

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Objet : Contribution à l'enquête publique relative à la déclaration d'utilité publique pour l'acquisition de terrains privés dans le périmètre de la grande dune du Pilat par le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres (CLRL)

Par cette contribution, l'association que je préside tient à souligner son attachement à la finalisation du programme de la deuxième opération grand site (OGS) dont l'acquisition des parcelles privées contenues dans le périmètre de la déclaration d'utilité publique, par le CLRL constitue une étape essentielle pour pérenniser et protéger ce site exceptionnel, dans le respect de l'intérêt général.

Elle vient compléter normalement la démarche suivie par le syndicat mixte de la dune du Pilat pour procéder à la maîtrise foncière publique du périmètre du site d'accueil et d'accès à la dune .

Elle permettra à terme et à meilleur compte pour la puissance publique, de reprendre la maîtrise de l'ensemble du site, afin de :

- garantir le maintien d'un espace public remarquable,
- assurer la protection du site,
- pérenniser l'accueil du public,
- maîtriser la gestion du site.

Notre association a toujours considéré que cette Opération Grand Site, dans sa deuxième phase, correspond à un véritable enjeu pour la protection et la valorisation de cet espace remarquable qu'est la dune du Pilat, qui fait bénéficier de sa notoriété à l'ensemble du Bassin d'Arcachon.

C'est pourquoi elle se déclare très favorable à la DUP lancée par le CLRL , démarche indispensable à la finalisation de la deuxième Opération Grand Site de la Dune du Pilat.

Elle attire cependant l'attention du commissaire enquêteur sur son attachement à ce que les droits d'usage liés à la présence de parcelles de la forêt usagère de La Teste dans le périmètre d'acquisition prévu par la DUP, ne soient pas remis en cause lors du transfert de propriété .

A2DBA Siège social: 20 Avenue Pasteur 33260 La Teste de Buch

Pour nous contacter : [contact@a2dba.org](mailto:contact@a2dba.org) notre site : [www.a2dba.org](http://www.a2dba.org)

Il conviendra que le maintien de ces droits d'usage, auxquels la population testérine est très attachée, soient garantis formellement par le Conservatoire auprès de l'Association de Défense des Droits d'Usage, afin d'éviter que cette acquisition constitue un précédent pouvant permettre à d'autres propriétaires « ayant pin » dans la forêt usagère de remettre en cause ces droits d'usage.

Veillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de nos sincères salutations .

La Teste le 25 mai 2015

Gérard RUIZ  
Président  
Association pour le  
Développement Durable  
du Bassin d'Arcachon.